

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 05/09/16
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 29/09/16
Affichage le : 17/10/16
Transmission préfecture le : 17/10/16
AR Préfecture :
N° : 078-227806460-20161007-lmc194616-DE-1-1
Du : 17/10/16
Délibération exécutoire le : 17/10/16

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 7 octobre 2016

**POLITIQUE C05 CULTURE ET PATRIMOINE
ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE À
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE VERSAILLES
POUR L'EXPOSITION "UN PRÉSIDENT CHEZ LE ROI, DE GAULLE À TRIANON"**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de MME CLAIRE CHAGNAUD-FORAIN ,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015, portant délégation d'attributions à la Commission permanente, et notamment son article 33 ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 22 janvier 2016, portant adoption du budget primitif pour 2016 et des modalités financières pour le versement des subventions ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'allouer à l'Etablissement Public du Château, du Musée et du Domaine National de Versailles, sis Château de Versailles, une aide financière de 50 000 € (cinquante mille euros), pour l'organisation de l'exposition intitulée « Un Président chez le Roi, de Gaulle à Trianon » et mise en place du 18 juin au 9 novembre 2016.

Approuve les termes de la convention financière annexée à la présente délibération.

Autorise Monsieur le Président du Conseil départemental, ou son représentant, à signer la convention, ses éventuels avenants, ainsi que tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Dit que cette aide financière sera imputée au chapitre 11 article 65738 du budget départemental.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 7 octobre 2016

ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE VERSAILLES POUR L'EXPOSITION "UN PRÉSIDENT CHEZ LE ROI, DE GAULLE À TRIANON"

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (38) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioix-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capioux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Jean-Michel Fourgous, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (3) : Alexandre Joly, Didier Jouy, Yves Vandewalle.